

Les renseignements indispensables qui figurent sur les mandats sont lus, à l'Administration centrale, par un lecteur optique de caractère, créé par *Recognition-Equipment Incorporated*, de Dallas, au Texas. Les documents sont lus à la vitesse de 1,200 à la minute, puis ils passent à l'ordinateur qui les inscrit et les vérifie simultanément.

Les frais de conception et d'instauration du nouveau système s'élèvent à deux millions de dollars, mais, à elles seules, les épargnes directes amortiront cette somme en cinq ans.

Le ministre des Postes s'attend que, grâce au nouveau système, il augmentera considérablement le chiffre annuel de vente des mandats qui s'établissent aujourd'hui à 1 milliard de dollars. Parmi les nombreux avantages qu'il offre aux clients, mentionnons que le nouveau mandat est négociable sans frais, qu'il peut être émis en monnaie canadienne, américaine ou britannique, qu'on peut les acheter dans les bureaux de poste pendant les heures d'affaire et qu'ils offrent toutes les garanties d'un chèque visé.

L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

L'indice des prix à la consommation a régressé de 0.2% soit de 130.5 en août à 130.2 en septembre; il a dépassé de 2.8% son niveau de septembre 1969, et de mars à septembre; il a avancé à un taux annuel de seulement 2.0%.

Le recul subi en septembre par l'indice général est le même que celui enregistré au cours de trois des cinq dernières années, et il résulte de la baisse saisonnière (1.4%) de l'indice de l'alimentation. Pour compenser jusqu'à un certain point, cette diminution, il y a eu des augmentations dans le vêtement (0.6%), dans l'habitation (0.2%) et dans les loisirs et la lecture (0.4%). L'indice des soins personnels et de santé a baissé de 0.1%, et ceux des transports et des tabacs et alcools n'ont pas varié.

ALIMENTATION

L'indice de l'alimentation, qui était de 130.5 en août, a reculé à 130.2 en septembre. Cette régression de 1.4% est équivalente à celle qu'a connue cet indice en septembre ces dernières années; elle est due principalement à la baisse saisonnière des fruits et légumes frais, et à celle des prix du boeuf, du porc et de la volaille. En ce qui concerne les légumes frais, les prix des pommes de terre, des oignons, des navets, des choux et des tomates ont baissé de 20% ou plus; le prix moyen de chacun de ces produits était inférieur à celui enregistré en septembre 1969. Presque tous les fruits frais, sauf les pommes, se vendaient moins cher. Les prix des agrumes et du jus d'orange congelé et en boîte ont aussi baissé. Ceux de la viande, du poisson et de la volaille ont baissé en moyenne de 1.3%, la plus forte baisse enregistrée depuis 1961 entre août et septembre. Tous les morceaux de boeuf se sont vendus moins cher, en moyenne de 1.9%, par suite de la baisse des prix de

gross. Le prix du porc a été de 1.5% inférieur à celui d'août et de 7.6% moins élevé qu'en septembre 1969. La baisse saisonnière du poulet et de la dinde a fait régresser l'indice de la volaille de 2.1% et l'a fait tomber à un niveau de plus de 10% inférieur à celui de septembre 1969. Le prix des oeufs a baissé de 0.3% en septembre, bien que ce produit monte habituellement à ce moment de l'année. Parmi les denrées de base le pain a baissé de 0.6%, s'étant vendu à des prix spéciaux à Montréal et à Toronto. Le prix du beurre a baissé légèrement, mais celui de la margarine a monté de 3.7%, des prix plus élevés étant affichés dans la plupart des villes. Les aliments pour bébés ont baissé de plus de 2%, du fait qu'ils se sont vendus à prix spécial dans certaines villes de l'Ontario. L'indice des aliments consommés à la maison a régressé de 1.8% pour revenir à niveau faiblement plus élevé que celui de septembre 1969. Par contre, les repas dans les restaurants ont monté de 0.7% par rapport à août, et de 6.5% par rapport à septembre 1969. Dans l'ensemble, l'indice de l'alimentation a dépassé de 1.2% le niveau de septembre 1969.

HABITATION

L'indice de l'habitation a progressé de 0.2% en septembre pour atteindre 131.8 contre 131.5 en août, le logement ayant monté de 0.4%. Les éléments qui ont subi une hausse sont les maisons neuves, la réparation, les taxes foncières et les loyers. Les loyers qui étaient de 0.2% plus élevés en septembre, n'ont effectivement monté que de 0.5% pendant le troisième trimestre de 1970, soit environ la moitié de l'augmentation survenue pendant le même trimestre en 1968 et en 1969. L'entretien du ménage a toutefois diminué quelque peu en septembre, la baisse des prix des appareils ménagers, des tapis mur à mur et de certains articles compensant la hausse des meubles et des textiles. Depuis septembre 1969, l'indice de l'habitation avait progressé de 4.9%, la hausse du prix du logement étant intervenue pour les deux tiers dans l'augmentation.

VÊTEMENTS

L'indice de l'habillement était de 127.0 en septembre, soit 0.6% de plus qu'en août (126.2), tous les éléments ayant augmenté sauf les tissus à la verge qui ont diminué légèrement. La hausse du prix des vêtements pour hommes (1.8%) a causé presque toute l'avance de l'indice. Les sous-vêtements, les coupevent et les chapeaux pour hommes sont des articles qui ont enregistré des hausses dépassant la moyenne. Par contre, les prix des vêtements féminins n'ont subi qu'une légère augmentation, et les divers éléments ont connu des fluctuations variées. Les prix des vêtements pour enfants ont aussi augmenté un peu en septembre par rapport à août. L'indice de l'habillement a avancé de 1.4% au cours des 12 mois écoulés depuis septembre 1969; depuis le début de 1970, le taux de progression avait été égal à moins de la moitié de ce qu'il avait été pendant la période correspondante de 1969.